

ASSOCIATION RÉGIONALE POITOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE
L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE [AR-18]
[AR-18 - IHEDN Poitou-Charentes] - RNA : W863004988 - Sirene : 448 263 913.

Siège social : Préfecture de la Vienne – 7 place Aristide Briand – BP589 – 86021 Poitiers cedex

Procès-verbal

(corrigé et annoté)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 21 septembre 2024 à 9 h 30 à 11 h 30

Réunion et repas au Cercle mixte interarmées Martrou - 2 rue du Port - 17300 Rochefort-sur-Mer.

Membres du CoDir Présents (10) : Michel ARNOULT (17 – ***Vice-Président***), Mark BILLOT (79), Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE (17), Christian CHAUVET (17 – ***Trésorier***), Jean-Claude DUCHET (16 – ***Past-Président***), Marc FIARD (86 – ***Secrétaire général et Vice-Président***), Jean-Louis LOBSTEIN (79 – ***Vice-Président***), Paul MORIN (17 – ***Président***), Philippe MOUNIER (17), Pierre WAENDENDRIES (16 – ***Vice-Président***).

Membres du CoDir représentés (7) : Donat BRANGER (79), Damien DJANIKIAN (86), Bernard FONTAINE (79), Catherine HERAULT (17), Muriel OUVARD (16), Charles THOMAS (86), , Pascal WIERZBICKI (79).

Membres du CoDir excusés (3) : Aïda JAAFAR (86), Pierre MENANTEAU (16), Henri SCIARA (86).

Adhérents présents (12) : Philippe AUDOUIN (79), Arlette-Claire BLONDET (86), Marc BONNIN (86), Marc BOURGUIGNON (17), Alain GIORGIS (17), Pascal GOUBAULT (79), Pierre JAGER (17), Maxence JOUANNET (17), Yasmine LABROUSSE (17), Damien SALLIER (79), Jacques TABARY (17 – ***Vérificateur aux comptes***), Alain VILLECHALANE (17).

Adhérents représentés (15) : Patrick ANCEL (17), Dominique FAURE (16), Joseph GRIGIONI (86), Bernadette GRIGNON (17), Régis HARDY (17), Bruno HARTEMANN (16), Robert KERRINCKX (17), Philippe LEPAGE (17), Lionel MADEC (86), Nghia NGUYEN (16), Éric PEUCH (17), Roger RENARD (17), Patrick SEVAISTRE (17), Didier SPELLA (17), Didier STAUFFER (17).

I- Mot de bienvenue du Président de l'AR-18.

Paul MORIN, Président, ouvre la séance et prend la parole.

« Bonjour à tous.

Je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale au Cercle Mixte de Rochefort.

Je souhaite que ce moment soit un moment d'échanges, de partage et de proposition dans une dynamique constructive. Jetons un regard sur la situation de notre pays dont les valeurs fondamentales sont constamment remises en cause par les séparatismes. Notre engagement autour de la diffusion de l'esprit de défense, notamment auprès de la jeunesse, mais également dans toutes les strates de notre société, doit rester notre ligne de conduite. Sachons transmettre aux nouvelles générations ce que nous ont apporté nos anciens. C'est notre devoir moral. Ainsi je remercie chacun d'entre vous pour toutes les actions que vous avez pu mener en 2023 et 2024. Notre association est loin d'être une coquille vide, nous allons en reparler tout à l'heure. Merci à tous vraiment.

J'adresse un remerciement particulier au général **Alain GIORGIS**, adjoint au maire de Rochefort qui nous accompagne aujourd'hui et qui apporte un soutien majeur à notre association en Charente-Maritime. Le dernier en date c'était mardi dernier avec la conférence d'Alain Juillet qui s'est déroulée dans la très belle salle auditorium du Palais des Congrès mise gracieusement à notre disposition par la mairie. Merci Alain. »

II- Approbation et vote du procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire.

Marc FIARD, Secrétaire Général, présente le procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire. L'assemblée générale prend acte du procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 1^{er} juillet 2023 et l'approuve à l'unanimité.

III- Lecture du rapport moral par le Président de l'AR-18.

Paul MORIN prend la parole :

« Je vous donne d'abord des nouvelles de ma santé. J'ai été fragilisé ce début d'été par des problèmes cardio-vasculaires. Je vais mieux cependant et je pense pouvoir poursuivre, un temps, mon engagement au sein de notre association régionale Poitou-Charentes des auditrices, auditeurs et membres associés de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale.

Notre association, quant à elle, est en excellente santé. Je remercie notre past-président Jean-Claude Duchet pour sa fidélité. Je remercie particulièrement notre trésorier Christian Chauvet pour sa gestion financière, notre secrétaire général Marc Fiard et notre secrétaire générale adjointe Muriel Ouvrard pour leur gestion administrative.

Je remercie également les vice-présidents départementaux pour l'animation de leurs comités -Merci Michel, (Arnoult) merci Jean-Louis (Lobstein), merci Pierre (Waendendries) et merci Marc (Fiard)-. Je remercie également les secrétaires départementaux installés -Jean Marc Brault de Bournonville et Dominique Pérot-Faure- pour leur investissement respectif. Je tiens aussi à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à des actions spécifiques au cours de cette année 2023 et ce début d'année 2024. Enfin, je souhaite remercier tous les adhérents de l'AR-18 pour leur précieux soutien.

En trois ans, nous avons augmenté nos effectifs de près 10 % ce qui nous a permis de dépasser le nombre de 100 adhérents nous donnant une voie supplémentaire à l'assemblée générale de l'Union-IHEDN à Paris cette année, ce pour une durée de 3 ans. Pour les mois qui viennent je suis également très optimiste quant à l'arrivée de nouveaux membres. Nous avons un nouvel auditeur qui a effectué la dernière session nationale, il s'agit du député de la circonscription de Royan-Oléron, Christophe Plassard. Nous avons aussi une future auditrice qui effectue actuellement une session nationale, il s'agit de Caroline Campodarve Puente première adjointe au maire de Rochefort. Le Comité Directeur de ce jour confirmera cette tendance avec l'arrivée programmée de plusieurs camarades en Charente-Maritime et en Charente.

Je n'oublie pas non plus que nous avons trois camarades membres associés qui ont candidaté pour la future session régionale qui se déroulera fin d'année en Nouvelle-Aquitaine sud. En ce sens j'ai adressé aux instances de l'IHEDN des courriers personnalisés de soutien à ces trois candidatures. J'espère être suivi. Il s'agit de Yasmine LABROUSSE et de Marc BONNIN, tous les deux professeurs référent de classe défense qui sont avec nous aujourd'hui et que je remercie non seulement de leur présence, mais également pour leur engagement puissant autour de nos valeurs. Il s'agit également de Charlotte DRAHÉ, directrice du Musée de la Marine et du Musée de l'École de Médecine Navale de Rochefort qui apporte aussi un soutien précieux à notre association. Enfin, je salue Marc BOURGUIGNON qui nous accompagne aujourd'hui et qui a suivi fin 2023 la 233^{ème} session régionale en région Bretagne en compagnie de Claire PAULIC, conseillère départementale des Deux-Sèvres et présidente départementale du SDIS. J'ai également une pensée pour Yan PILPRÉ qui a présenté sa candidature pour suivre la session régionale des Pays de Loire qui se déroulera début 2025.

En termes d'activité, il est permis de considérer que celles-ci ont augmentées de près de 50 % depuis 3 ans. En ce sens l'animation des comités départementaux par Jean Louis, Marc, Pierre et Michel est capitale. Le dynamisme de notre association et sa crédibilité est entre vos mains et je ne doute pas un instant de votre engagement. Je n'aime pas parler de chiffres puisque je considère que nous ne sommes pas engagés dans une course aux chiffres, mais les nombreuses actions menées ont été marquées par une grande efficacité.

À la volée et sans être exhaustif je cite :

- **La réunion de présentation de l'IHEDN**, de notre association régionale, du comité du comité des Deux-Sèvres, et de la future session régionale à la préfecture des Deux-Sèvres avec le soutien majeur de la préfète Mme Emmanuelle Dubée. Le déplacement pour l'occasion du sous-préfet Jean Michel Delvert responsable des sessions régionales à l'IHEDN est à souligner. Je remercie Jean Louis Lobstein et le comité des Deux-Sèvres pour l'ensemble de l'organisation de cette soirée et je retiens particulièrement les témoignages apportés par les auditeurs de notre association et notamment le Colonel Damien SALLIER, présent aujourd'hui pour son témoignage. Merci Damien également pour l'organisation de la visite du SDIS des Deux-Sèvres. Je n'oublie pas non plus Catherine Lepesant, Yan Pilpré, Jean Marc Brault de Bournonville et Claire Paulic qui ont su, par leurs interventions, susciter des vocations et montrer la vitalité de notre association.

- **La conférence sur le thème « l'incontournable Turquie »** de notre camarade la Vienne, le professeur Claude CHANCEL au lycée Saint Jacques de Compostelle à Poitiers. Une excellente conférence, je vous la recommande. Claude Chancel rééditera sa conférence prochainement d'ailleurs dans le cadre du trinôme académique à Poitiers.

- La mise à disposition de tous par notre camarade Arlette-Claire BLONDET de Poitiers d'une **bibliothèque virtuelle**. La liste des ouvrages mis à disposition vous est communiquée régulièrement. Merci Arlette de ta présence aujourd'hui. En des temps très anciens, « nous avons bossé ensemble » et j'en garde un excellent souvenir.

- **Le colloque cyber d'Angoulême** qui a été marqué par la présence de nombreuses personnalités. Leur venue atteste de la crédibilité et de l'excellent positionnement du comité de Charente de notre association régionale. Merci à Pierre WAENDENDRIES, vice-président de notre association régionale pour la Charente pour son engagement. Un grand merci aussi à Didier SPELLA, notre expert en cybersécurité pour son animation directe du colloque.

- **Le colloque organisé sur le thème « Guerre économique - Les ingérences étrangères »** par le professeur des universités Nicolas MOINET à l'Institut d'Administration des Entreprises de Poitiers. De nombreux étudiants ont participé cette manifestation qui fut un réel succès.

- **La conférence de Monsieur Alain Juillet** à Rochefort dont nous devons la venue à Jean Marc Brault de Bournonville que je remercie de nouveau. Organisée en partenariat avec la mairie, ce fut une excellente opération de communication pour le comité de Charente-Maritime de notre association régionale. Merci également au Général Alain Giorgis, adjoint au maire pour son soutien majeur qui nous accompagne également aujourd'hui et merci au Général Michel Arnoult, vice-président de notre association régionale pour la Charente-Maritime.

- **Le colloque Cyber de Rochefort** marqué par la présence de nombreux jeunes de l'éducation nationale. Il s'agit d'une organisation collective. Mes remerciements au comité d'organisation et au membres présents aujourd'hui (Yasmine Labrousse, Pierre Jager, Alain Giorgis, Jean Marc Brault de Bournonville, Jacques Tabary, Philippe Mounier, Christian Chauvet et Michel Arnoult). Une pensée également pour Bernadette Grignon qui est absente. J'adresse également des remerciements particuliers à Didier Spella qui est l'inspirateur de ce colloque, merci Didier. Je transmets enfin mes remerciements au Général Michel Arnoult président du comité de Charente-Maritime de notre association régionale pour son engagement.

- **Les travaux de réflexion du comité de Charente-Maritime relatifs à « Enseignement de la Mémoire une ouverture à un engagement individuel et collectif du futur adulte dans l'esprit de Défense »**, pilotés par la général Mounier qui ont fait l'objet d'une restitution en juin dernier à Rochefort. Merci à Philippe et au groupe de travail constitué de Christian Chauvet, Maxence Jouannet, Yasmine Labrousse, Christian Barbe, Alain Bellanger, Claude Buffeteau, Jean Michel Clère, Charlotte Drahé, Jean Lou Filliette, Robert Kerrinckx, Jacques Lanza, Catherine Lepesant, Philippe Mathieu, Eric Peuch, Roger Renard, Jean-Claude Rodriguez, Gérard Sim et Patrick Soullié. Ce travail qui a été transmis à l'Union IHEDN vient d'être validé par le déontologue de l'Union. Il est maintenant à disposition de tous dans la base documentaire de l'Union-IHEDN.

- **Notre engagement transversal dans le cadre du Service National Universel.** Je remercie tous les camarades qui ont participé cette année à l'animation de la journée « défense et mémoire du SNU (Muriel Ouvrard, Michel Arnoult, Roger Renard et Donat Branger qui est en charge de l'animation du SNU en relation avec le Bureau du Service National et de la Jeunesse de Poitiers). Je remercie également Jean Claude Rodriguez pour son engagement dans ce cadre. Son intervention sur le thème de la dissuasion nucléaire a été unanimement apprécié des cadres du SNU de Charente-Maritime.

- **Notre engagement transversal autour des rallyes citoyens** cette année. Je remercie tous nos camarades qui participent à l'animation des 5 rallyes départementaux. Je vous annonce d'ailleurs que le prochain numéro d'AR-18 INFO sera consacré aux Rallyes citoyens 2024. Il sera diffusé en novembre après l'exécution du dernier rallye de l'année mi-octobre à la base aérienne 721 de Rochefort.

- **Je tiens également à souligner l'engagement fort de nos professeurs référents des classes défense** (Yasmine Labrousse, Marc Bonnin et Gérard Sim) qui organisent régulièrement des actions mémorielles. Ainsi Gérard Sim a reçu cette année le troisième prix national Louis Quinio pour un travail mémoriel effectué en Charente-Maritime. Ce prix a été remis officiellement à notre association au Ministère des Armées à Paris en décembre dernier et a fait l'objet d'une communication auprès des élèves lors de la conférence interacadémique qui s'est déroulée à Poitiers. Je remercie Catherine Hérault, notre responsable régionale du trinôme académique, Yasmine Labrousse, Stéphanie Savary, Arlette Claire Blondet, Marc Fiard, Jean Luc Thouvenot, Bernard Pénisson pour leur participation à l'organisation de cette importante manifestation.

Comme vous le savez l'Union attache beaucoup d'importance à notre engagement au sein du trinôme académique. Je tiens à remercier d'ailleurs, de nouveau, notre responsable régionale du trinôme académique Catherine Hérault pour son action. Concernant le trinôme académique Poitou-Charentes, en 2022, les actions financées par les subventions accordées par la Direction de la Mémoire de la Culture et des Archives du Ministère des Armées étaient de 2000 euros. Il convient de rappeler que c'est notre association régionale qui effectue les demandes de subvention, gère les fonds qui lui sont versés par l'Union IHEDN et dont nous avons bien évidemment à rendre compte de leur utilisation. Merci à Christian Chauvet, notre trésorier, pour le traitement de cet ensemble. C'est une grande responsabilité et notre crédibilité tient à l'application d'une rigueur partagée. En cens la pédagogie s'impose en termes de communication.

En 2024-2025 puisque le trinôme académique fonctionne au rythme des années scolaires, nos demandes devraient avoisiner les 5000 euros. Plusieurs demandes de subventions ont été accordées en début d'année, d'autres sont en cours de traitement. La prochaine commission statuera en novembre. Cette augmentation substantielle des demandes de subvention tient notamment à notre nouvel engagement autour des colloques sur le thème de la cybersécurité, à la mise en place des rallyes citoyens dans les écoles primaires et les collèges, et à l'organisation de conférences.

Voilà mes amis mon rapport moral. Soyons fiers de nos engagements respectifs. Merci à tous de votre soutien. »

L'assemblée générale approuve le rapport moral, présenté par le Président.

IV- Lecture du rapport financier du Trésorier.

Christian CHAUVET présente le rapport financier pour l'année 2023 qui a déjà fait l'objet d'une présentation partielle lors du CoDir du 9 mars 2024. Point sur les cotisations 2024. Fixation de la cotisation 2025.

Rapport Financier 2023 au 28/02/2024.

Au 31 décembre 2023, en recettes nettes :

- Cotisations nettes : 2 052 euros soit 108 cotisants x 19 € [32 €-13 €].
- Dons adhérents : 290 euros
- Sponsoring pour Colloque Cyber 500 euros [CMCS Connect (CMO – CMCS)]
- Sponsoring pour Rallye 17 420 euros [Associations patriotiques (FNAM)]
- Intérêts du livret d'épargne CIC : 503 euros.

Les recettes nettes se montent ainsi à 3 765 euros.

Les dépenses se répartissent en :

- Charges à l'initiative Comités : 137 euros [Visite BA 709]
- Frais généraux : 184 euros [CIC, OVH et MPA]
- Achat de matériel 549 euros [Vidéoprojecteur]
- Communication : 270 euros [Médailles Union-IHEDN (SCIARA, Comités)]
- Réunions : 210 euros [AG, CoDir, Formation des enseignants,...]
- Dépassement dépenses rallyes : 318 euros [Différence entre allocations et dépenses réelles]
- Restitutions CPEDEF : 120 euros [Annulation rallye Rochefort : alimentation]

Les dépenses nettes se montent à 1 788 euros.

Nota : Dons pour abandon de frais contre reçu fiscal : **15 435 euros** (inscrit en recettes et dépenses).

Nous terminons l'année 2023 avec un solde positif net de 1 977 euros.

Trésorerie au 31 décembre 2023 :

- Solde du compte courant CIC : 9 546,24 euros
- Solde du livret d'épargne CIC : 18 555,29 euros

Solde des comptes financiers : 28 101,53 euros

Comptabilité	2021	2022	2023	2024	Obs.
Produits (recettes)	9 279,01 €	19 755,03 €	33 141,18 €	5 755,00 €	
Charges (dépenses)	7 614,15 €	18 038,77 €	29 384,12 €	6 294,76 €	
Abandon de frais	---	10 347,00 €	15 435,00 €	---	
Compte de Résultat Brut	1 664,86 €	+ 1 716,26 €	+ 3 757,06 €	- 539,76 €	
Produits constatés d'avances*	2 030,00 €	- 770,00 €	- 1 780,00 €	+ 3 680,00 €	
Compte de Résultat Net	- 365,14 €	+ 946,26 €	+ 1 977,06 €	+ 3 140,24 €	

* 2022 : Allocation DPMA (Colloque et Rallyes) de 2 030 € versée en décembre 2021.

2023 : Allocation DPMA puis DMCA (Colloques et Rallyes) de 2 800 € versée en décembre 2022.

2024 : Allocation DMCA (Colloques et Rallyes) de 4 580 € versée en novembre 2023.

2024 - 2025 : Allocation DMCA (Colloques et Rallyes) de 1 300 € versée en août 2024.

Trésorerie au 31/12	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	30/08/2024	Obs.
CIC - Compte courant	4 594,13 €	6 292,36 €	9 546,24 €	9 006,48 €	
CIC - Livret d'épargne	18 034,08 €	18 052,11 €	18 555,29 €	18 555,29 €	
Comptes financiers	22 628,21 €	24 344,47 €	28 101,53 €	27 561,77 €	

Exécution du Budget	2021	2022	2023	30/08/2024	Obs.
<i>Allocation DPMA - DMCA</i>				4 980 €	
Cotisations nettes	1 786 €	1 786 €	2 052 €	1 919 €	
Quote-part AA-IHEDN	30 €	---	---	---	
Dons Adhérents	18 €	59 €	290 €		
Dons Colloques et Rallyes	895 €	600 €	920 €	623 €	
Intérêts d'épargne	18 €	18 €	503 €	---	
Produits / Recettes	2 747 €	2 463 €	3 765 €	7 522 €	
Charges à l'initiative Comités		277 €	137 €	226 €	
Frais généraux	378 €	176 €	184 €	66 €	
Achat de matériel	---	---	549 €		
Communication	222 €	70 €	270 €		
Frais de déplacement réels	118 €	---	---		
Réunions (AG, CoDir, ...)	661 €	364 €	210 €	147 €	
Dépassement dépenses rallyes	46 €	230 €	318 €	3 930 €	
Restitutions CPEDEF	1 687 €	400 €	120 €	12 €	
Charges / Dépenses	3 112 €	1 517 €	1 788 €	4 382 €	
Compte de Résultat net	- 365 €	+ 946 €	+ 1 977 €	+ 3 140 €	

Déclarations fiscales.

L'Association, reconnue d'intérêt général, est en règle au regard des obligations déclaratives des organismes sans but lucratif prévues à l'article 222 bis du CGI.

Au titre de l'année 2023, 124 reçus fiscaux sont délivrés pour un montant de 19 053 euros.

Reçus Fiscaux délivrés	2021	2022	2023	2024	Obs.
Nombre de reçus fiscaux	98	107	124	101	
Cotisations et Dons	3 154 €	3 067 €	3 618 €	3 355 €	
Missions	---	10 347 €	15 435 €	---	
Montant des Dons	3 154 €	13 414 €	19 053 €	3 355 €	

Cotisations et Abonnements 2023 / 2024 au 21/09/2024.

La cotisation annuelle est fixée à 32 euros, avec une quote-part reversée à l'Union-IHEDN de 13 euros pour un cycle de trois ans (2025-2027).

Le trésorier propose à l'Assemblée générale de ramener à **30 €** le montant de cotisation pour l'année 2025.

Comités		Cotisations		Revues	
Comité	Département	2023	2024	2023	2024
C-16	Charente	11	12	2	1
C-17	Charente-Maritime	45	49	13	8
C-79	Deux-Sèvres	13	12	5	4
C-86	Vienne	39	33	11	8
AR-18	Poitou-Charentes	108	106	31	21

Au 21 septembre 2024 :

- **106 adhérents** et **21 abonnements** à la revue Défense.
- **16 adhérents non à jour** de leur cotisation (*analyse des causes en cours*)

- En conséquence, les Vice-Présidents sont invités à **contacter personnellement par téléphone** les retardataires afin de régulariser leur situation. Les démissions éventuelles seront indiquées.

Projet de Budget 2024 (hors allocations DMCA car neutre).

Produits / Recettes	5 100 €
- Cotisations (112 adhérents x [32 € - 13 €]) =	2 100 €
- Utilisation du Livret d'épargne (activités validées en CoDir) :	2 000 €
- Dons Adhérents, Colloques et Rallyes :	500 €
- Intérêts du Livret d'épargne :	500 €
Charges / Dépenses	5 100 €
- Activités à l'initiative des vice-présidents (par comité) : 4 x < 100 € =	400 €
- Activités régionales du Président : 4 x < 100 € =	400 €
- Activités autorisées (validées en CoDir) :	2 000 €
- Frais généraux (assurances, banque, informatique...) :	250 €
- Achats de matériels divers :	500 €
- Actions de communication	500 €
- Impressions diverses (dossiers, rapports, ...) :	50 €
- Organisation des réunions (AG, CoDir, ...) :	500 €
- Organisation des Rallyes et Colloques :	500 €
Activités validées en CoDir : Autorisation par l'assemblée générale d'utiliser l'épargne accumulée pour des activités de comités programmées dans la limite de 2 000 € par an.	

Conclusion. L'année 2023 a été marquée par une augmentation notable des cotisations (108) qui a permis la désignation de deux délégués au collège électoral de l'Union-IHEDN pour un cycle de trois ans.

La poursuite de la mise en place d'ordre de missions pour les activités bénévoles permettant d'appliquer la formule d'abandon de frais pour don à l'association en contrepartie de l'émission d'un reçu fiscal [19 053 euros].

L'exercice est à l'équilibre. Il faut cependant poursuivre la recherche de nouveaux adhérents (auditeurs et associés) afin de compenser les pertes dues au non renouvellement des adhésions pour âge avancé ou suite mutation hors région Poitou-Charentes.

L'objectif annoncé par le Président est de dépasser le seuil de **110 cotisants**.

Le Trésorier déplore toujours l'absence d'un suppléant et d'un adjoint.

- Le renouvellement de membre du Comité Directeur du Trésorier est dans un an [2025].
- Si le Comité Directeur à suivre ne débloque pas la situation, la démission de la fonction sera actée avec une prise d'effet au 31 décembre 2024. Le Comité Directeur aura trois mois pour régler le problème.
- **Conséquence directe :** Il n'y aura pas de prise en compte des missions effectuées en 2024, donc pas d'émission d'un reçu fiscal contre un don pour abandon de frais.

Le « **Rapport Financier 2023 – Compte de Résultat** » fait l'objet de l'**Annexe 1**.

Le « **Budget 2024 validé par l'assemblée générale 2024** » fait l'objet de l'**Annexe 2**.

V- Lecture du rapport du Vérificateur des Comptes.

Intervention du Commissaire en chef de 1^{ère} classe (er) **Jacques TABARY**, vérificateur aux comptes.

La vérification s'est appuyée sur la présentation des écritures papier et des pièces justificatives ainsi que par l'examen approfondi du registre journal tenu sur l'application comptable GRISBI, qui avait aussi été envoyé au préalable au vérificateur.

La balance du compte bancaire au 31 décembre 2023 fait apparaître un solde positif de 9 546,24 €.

La balance du compte d'épargne au 31 décembre 2023 fait apparaître un solde positif de 18 555,29 €

Les écritures correspondent aux existants. Le résultat de l'année 2023 est de 3 757,06 € ramené après prise en compte des produits constatés d'avance à 1 977,06€.

Les écritures correspondant aux existants, la comptabilité 2023 est régulière et sincère. Elle donne une image fidèle de la situation financière de l'AR-18.

Commentaires du Trésorier :

- Un bilan financier mensuel est adressé par le Trésorier à tous les membres du bureau exécutif et archivé.

Commentaires du Président.

Concernant la baisse des cotisations à 30 euros, suite aux interrogations de certains participants, le Président communique les éléments suivants :

Pour **Paul MORIN**, c'est d'abord un gage d'excellente gestion et il faut féliciter notre trésorier. C'est aussi un geste fort permettant de montrer que les augmentations ne sont pas inéluctables.

Les conditions qui ont été émises pour maintenir cette baisse :

- La redevance de 13 euros reversée à l'Union-IHEDN doit rester identique (*l'assemblée générale de l'Union-IHEDN de juin dernier a maintenu cette situation pour trois années*).
- Maintien de nombre de cotisants au-dessus de 100 : la jauge de 110-120 est un seuil acceptable. Chacun d'entre-nous a un rôle à jouer pour susciter des adhésions. En ce sens le statut de membre associé me semble parfaitement adapté à cet objectif (*Chaque Vice-Président s'attachera à prendre contact avec les adhérents retardataires de son département pour régularisation*).
- Poursuite des actions du trinôme académique et développement de celles-ci par des organisations d'actions pilotées par l'AR-18 à l'instar des colloques sur le thème de la cybersécurité par exemple.

Le « **Compte-rendu du vérificateur aux comptes** » fait l'objet de l'**Annexe 3**.

VI- Approbation des comptes et vote.

PROJETS DE RÉSOLUTIONS :

Résolution n° 1.

L'assemblée générale ordinaire 2024 approuve le rapport moral et d'activité 2023 du Président.

Résolution n° 2

L'assemblée générale ordinaire 2024, le rapport du vérificateur aux comptes entendu, approuve le rapport financier 2023 du Trésorier et donne quitus pour les comptes 2023.

Résolution n° 3.

L'assemblée générale ordinaire 2023 approuve le projet de budget 2024.

Résolution n° 4.

Sur proposition du Trésorier, l'assemblée générale ordinaire 2024 approuve la baisse du montant de la cotisation 2025 à **30 €** tant que le reversement de la quote-part à l'Union-IHEDN est maintenu à 13 €.

Résolution n° 5.

Sur proposition du Trésorier, l'assemblée générale ordinaire 2024 adopte le concept d'activités validées en comité directeur et autorise l'utilisation de l'épargne accumulée pour des activités de régionales ou de comités programmées dans la limite de **2 000 €** par an.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du vérificateur aux comptes et débattu sereinement, **approuve à l'unanimité** les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le projet de budget 2025. Elle approuve également toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2023, « **donne quitus** » au Président, au Trésorier et aux membres du Comité Directeur et fixe la **cotisation 2025 à 30 €** avec les réserves présentées par le Président.

VII- Renouveaulement du tiers sortant au Comité Directeur.

Membres sortants et rééligibles au titre de l'année 2024 :

- | | |
|---|-------------------------|
| - Michel ARNOULT (17) | - Bernard FONTAINE (79) |
| - Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE (17) | - Pierre MENANTEAU (16) |
| - Damien DJANIKIAN (86) | - Muriel OUVRARD (16) |

VIII- Nouvelle candidature au Comité Directeur.

Candidat au Comité directeur :

- **Damien SALLIER (79)** en remplacement de Bernard FONTAINE (79), non candidat :
 - Colonel de sapeurs-pompiers professionnel.
 - Directeur départemental adjoint du SDIS des Deux-Sèvres (79).

Sont élu et réélus avec 21 voix pour et 2 voix contre :

- | | |
|---|------------------------------|
| - Michel ARNOULT (17) | - Pierre MENANTEAU (16) |
| - Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE (17) | - Muriel OUVRARD (16) |
| - Damien DJANIKIAN (86) | - Damien SALLIER (79) |

Le suivi du « **Renouveaulement des membres du comité directeur 2024** » fait l'objet de l'**Annexe 4**.

L'« **Annuaire des membres du comité directeur 2024** » fait l'objet de l'**Annexe 5**.

IX- Nouvelles Orientations de l'Union-IHEDN suite à l'assemblée générale ordinaire.

Paul MORIN précise que l'Union-IHEDN, et c'est une constante, attache beaucoup d'importance au suivi de deux axes majeurs que sont le **trinôme académique** et le **sujet national**.

Catherine Sarlandie de La Robertie succède à Jérôme de Labriffe comme présidente de l'Union-IHEDN.

Pour l'essentiel ici résumé, Catherine Sarlandie de La Robertie a été chercheuse dans de nombreux domaines et notamment celui de la Défense et de la Science, rectrice de l'académie de Caen avant de rejoindre la préfectorale comme préfète de l'Aveyron et de l'Ain ; puis en poste au Secrétariat général de la défense et la sécurité nationale et au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. Elle est membre de l'association régionale des auditeurs IHEDN Haute-Bretagne [AR-06].

Au-delà, la Présidente de l'Union-IHEDN attache beaucoup d'importance aux actions en direction de la jeunesse et oriente son action dans quatre directions principales :

- **Le renforcement de la cohésion de notre communauté ;**
- **La consolidation de nos relations** avec les autorités administratives, les institutions et les acteurs du monde de la Défense, mais aussi avec ceux de la Souveraineté et de la Résilience ;
- **L'expansion de notre rayonnement** et l'accroissement de nos actions au profit de la jeunesse et du monde éducatif ;
- **Le soutien à la démarche d'amélioration** continue de la qualité de notre fonctionnement, des services que l'Union doit rendre à ses membres et de ce que nous sommes conduits à produire collectivement (études, formations, informations, communications...).

X- Perspectives d'évolution de l'AR-18.

Paul MORIN fixe les perspectives d'évolution de l'AR-18 en relation avec les objectifs de la Présidente de l'Union-IHEDN.

L'AR-18 participe actuellement à la réflexion sur le nouveau projet de logo des Associations Régionales. Elle veille par des rappels constants au respect de la marque IHEDN

XI- Nouveau sujet national 2024-2025 : « Défense : L'Union Européenne à la croisée des chemins ».

Intervention de Jean-Louis LOBSTEIN , Vice-président du comité des Deux-Sèvres et pilote de l'étude du thème national.

Cette intervention, considérée comme un document de travail pour les participants au groupe d'étude « **Défense : L'Union Européenne à la croisée des chemins** », fait l'objet de l'**Annexe 6**.

XII- Remise de la médaille d'or de l'Union-IHEDN à Henri SCIARA.

Nous espérons tous un retour d'**Henri SCIARA** parmi nous afin de lui remettre la médaille d'or de l'Union-IHEDN. Cette cérémonie pourrait avoir lieu en 2025 soit au prochain CoDir qui aura lieu le samedi 18 janvier à Niort ou bien à l'assemblée générale 2025 de l'AR-18 qui se tiendra le samedi 21 juin à Poitiers.

XIII- Fixation de la date et du lieu des prochaines rencontres.

- **Comité Directeur** : samedi 18 janvier à Niort
- **Assemblée Générale Ordinaire** : samedi 21 juin à Poitiers.

XI- Questions diverses.

Sans objet.

---oo0oo---

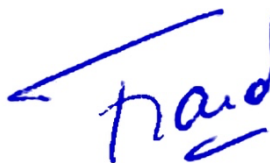
Après avoir constaté que l'ordre du jour est épuisé, le Président a clos la séance.

Le Président,



Paul MORIN

Le Secrétaire général,



Marc FIARD

ANNEXE 1

Rapport Financier 2023 - Compte de Résultat 2023 définitif au 28/02/2024

Produits / Recettes			Charges / Dépenses	
Nbre	Catégories	Montants	Catégories	Montants
	71. Revenus Union-IHEDN	277,00 €	61. Charges au profit Union-IHEDN	2 334,00 €
	Frais de transport	277,00 €	Quote-part des Cotisations (13 €)	1 404,00 €
			Reversements Abonnements (30 €)	930,00 €
108	72. Cotisations (32 €)	3 456,00 €	62. Charges à l'initiative des comités	137,16 €
1	AR18/C16 : Associé	32,00 €	Activités Comités (< 100 €)	100,00 €
10	AR18/C16 : Auditeur	320,00 €	Comité Charente (16)	
14	AR18/C17 : Associé	448,00 €	Comité Charente-Maritime (17)	
31	AR18/C17 : Auditeur	992,00 €	Comité Deux-Sèvres (79)	
3	AR18/C79 : Associé	96,00 €	Comité Vienne (86)	100,00 €
10	AR18/C79 : Auditeur	320,00 €	Activités régionales Président (4 x < 100 €)	37,16 €
6	AR18/C86 : Associé	192,00 €	Activités Comités validées en CoDir	
33	AR18/C86 : Auditeur	1 056,00 €		
31	73. Abonnements (30 €)	930,00 €	63. Frais généraux	460,77 €
1	AR18/C16 : Associé	30,00 €	Déplacements (rallyes, réunions, ...)	277,00 €
1	AR18/C16 : Auditeur	30,00 €	Fournitures de bureau	
4	AR18/C17 : Associé	120,00 €	Frais financiers (tenue de compte, carte,	9,00 €
9	AR18/C17 : Auditeur	270,00 €	Assurances Responsabilité civile	119,00 €
2	AR18/C79 : Associé	60,00 €	Informatique Internet	55,77 €
3	AR18/C79 : Auditeur	90,00 €		
0	AR18/C86 : Associé	0,00 €		
11	AR18/C86 : Auditeur	330,00 €		
	74. Autres produits	1 713,18 €	64. Autres charges	1 029,00 €
	Dons Adhérents	290,00 €	Achats de matériels divers	549,00 €
	Dons Rallyes + Colloque	920,00 €	Achats divers et communication	270,00 €
	Intérêts d'épargne sur livret	503,18 €	Impressions diverses (dossiers, rapports,	
			Organisation des réunions (AG, CoDir, ...)	210,00 €
	75. Dons (abandons de frais)	15 435,00 €	65. Déplacements (abandon de frais)	15 435,00 €
7	76. Allocations DMCA / CPEDEF	9 550,00 €	66. Trinôme Poitou-Charentes	9 868,19 €
1	Rallye Charente (16)	500,00 €	Rallye Charente (16)	500,00 €
2	Rallye Charente-Maritime (17)	2 000,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	2 556,34 €
1	Rallyes Deux-Sèvres (79)	600,00 €	Rallyes Deux-Sèvres (79)	600,68 €
1	Rallye Vienne (86)	800,00 €	Rallye Vienne (86)	800,00 €
2	Colloques Cyber	1 350,00 €	Colloques Cyber	1 111,17 €
1	Colloque Inter-académique	4 000,00 €	Colloque Inter-académique	4 000,00 €
1	Forum Athéna	300,00 €	Forum Athéna	300,00 €
	79. Produits constatés d'avance	1 780,00 €	67. Restitutions DMCA / CPEDEF	120,00 €
	Rallyes Poitou-Charentes 2023	-2 800,00 €	Rallye Charente (16)	
	Rallyes Poitou-Charentes 2024	4 580,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	120,00 €
			Rallyes Deux-Sèvres (79)	
			Rallye Vienne (86)	
		33 141,18 €		29 384,12 €

Résultat de l'exercice		Résultats au	31/12/2022	31/12/2023
Produits / Recettes	33 141,18 €	Compte courant	6 292,36 €	9 546,24 €
Charges / Dépenses	-29 384,12 €	Encours		
Résultat brut 2023	3 757,06 €			
Produits constatés d'avance	-1 780,00 €	Livret d'épargne	18 052,11 €	18 555,29 €
Résultat net 2023	1 977,06 €	Totaux	24 344,47 €	28 101,53 €

Actif		Passif	
Catégories	Montants	Catégories	Montants
Compte courant	9 546,24 €	Fonds associatifs	26 124,47 €
Livret d'épargne	18 555,29 €	Résultat net de l'exercice 2023	1 977,06 €
Numéraire	0,00 €		
	28 101,53 €		28 101,53 €

ANNEXE 2

Budget 2024 validé par l'assemblée générale ordinaire du 21 septembre 2024.

Produits / Recettes					Charges / Dépenses				
Nbre	Catégories	2023 Budget	2023 Réalisé	2024 Budget	Catégories	2023 Budget	2023 Réalisé	2024 Budget	
	71. Revenus Union-IHEDN	0,00 €	277,00 €	300,00 €	61. Charges au profit Union-IHEDN	2 200,00 €	2 334,00 €	2 460,00 €	
	Frais de transport		277,00 €	300,00 €	Quote-part des Cotisations (13 €)	1 300,00 €	1 404,00 €	1 500,00 €	
					Reversements Abonnements (30 €)	900,00 €	930,00 €	960,00 €	
112	72. Cotisations (32 €)	3 200,00 €	3 456,00 €	3 600,00 €	62. Charges à l'initiative des comités	2 800,00 €	137,16 €	2 800,00 €	
0	AR18/C16 : Associé		32,00 €		Activités Comités (< 100 €)	400,00 €	100,00 €	400,00 €	
0	AR18/C16 : Auditeur		320,00 €		Comité Charente (16)	100,00 €		100,00 €	
0	AR18/C17 : Associé		448,00 €		Comité Charente-Maritime (17)	100,00 €		100,00 €	
0	AR18/C17 : Auditeur		992,00 €		Comité Deux-Sèvres (79)	100,00 €		100,00 €	
0	AR18/C79 : Associé		96,00 €		Comité Vienne (86)	100,00 €	100,00 €	100,00 €	
0	AR18/C79 : Auditeur		320,00 €		Activités régionales Président (4 x < 100 €)	400,00 €	37,16 €	400,00 €	
0	AR18/C86 : Associé		192,00 €		Activités Comités validées en CoDir	2 000,00 €		2 000,00 €	
0	AR18/C86 : Auditeur		1 056,00 €						
32	73. Abonnements (30 €)	900,00 €	930,00 €	960,00 €	63. Frais généraux	350,00 €	460,77 €	550,00 €	
0	AR18/C16 : Associé		30,00 €		Déplacements (rallyes, réunions, ...)	100,00 €	277,00 €	300,00 €	
0	AR18/C16 : Auditeur		30,00 €		Fournitures de bureau	50,00 €		50,00 €	
0	AR18/C17 : Associé		120,00 €		Frais financiers	10,00 €	9,00 €	10,00 €	
0	AR18/C17 : Auditeur		270,00 €		Assurances Responsabilité civile	120,00 €	119,00 €	120,00 €	
0	AR18/C79 : Associé		60,00 €		Informatique	70,00 €	55,77 €	70,00 €	
0	AR18/C79 : Auditeur		90,00 €						
0	AR18/C86 : Associé		0,00 €						
0	AR18/C86 : Auditeur		330,00 €						
	74. Autres produits	800,00 €	1 713,18 €	1 000,00 €	64. Autres charges	950,00 €	1 029,00 €	1 550,00 €	
	Dons Adhérents	200,00 €	290,00 €		Achats de matériels divers		549,00 €	500,00 €	
	Dons Colloque et Rallyes	600,00 €	920,00 €	500,00 €	Achats divers et communication	400,00 €	270,00 €	500,00 €	
	Intérêts d'épargne sur livret		503,18 €	500,00 €	Impressions diverses (dossiers, rapports, ...)	50,00 €		50,00 €	
	Quotes-parts AA & 3AED				Organisation des réunions (AG, CoDir, ...)	500,00 €	210,00 €	500,00 €	
	75. Dons (abandons de frais)	10 000,00 €	15 435,00 €	10 560,00 €	65. Déplacements (abandon de frais)	10 000,00 €	15 435,00 €	10 560,00 €	
	76. Allocations DMCA /	3 700,00 €	9 550,00 €	4 580,00 €	66. Trinôme Poitou-Charentes	4 300,00 €	9 868,19 €	5 080,00 €	
1	Rallye Charente (16)	500,00 €	500,00 €	700,00 €	Rallye Charente (16)	800,00 €	500,00 €	700,00 €	
1	Rallye Charente-Maritime (17)	1 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	1 000,00 €	2 556,34 €	1 500,00 €	
2	Rallyes Deux-Sèvres (79)	500,00 €	600,00 €	860,00 €	Rallyes Deux-Sèvres (79)	500,00 €	600,68 €	860,00 €	
1	Rallye Vienne (86)	800,00 €	800,00 €	800,00 €	Rallye Vienne (86)	800,00 €	800,00 €	800,00 €	
1	Colloque Cyber Angoulême	900,00 €	1 350,00 €	520,00 €	Colloque Cyber Angoulême	1 200,00 €	1 111,17 €	520,00 €	
	Colloque Cyber Rochefort		4 000,00 €	700,00 €	Colloque Cyber Rochefort		4 000,00 €	700,00 €	
			300,00 €				300,00 €		
	79. Produits constatés d'avance	0,00 €	1 780,00 €	0,00 €	67. Restitutions DMCA / CPEDF	0,00 €	120,00 €	0,00 €	
	Rallyes Poitou-Charentes 2022	-2 800,00 €	-2 800,00 €	-4 580,00 €	Rallye Charente (16)				
	Rallyes Poitou-Charentes 2023	2 800,00 €	4 580,00 €	4 580,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)		120,00 €		
					Rallyes Deux-Sèvres (79)				
					Rallye Vienne (86)				
		18 600,00 €	33 141,18 €	21 000,00 €		20 600,00 €	29 384,12 €	23 000,00 €	
	Résultat Brut	-2 000,00 €	3 757,06 €	-2 000,00 €	Autorisation par l'assemblée générale d'utiliser l'épargne accumulée pour des activités de comités validées par le comité directeur (CoDir) dans la limite de 2 000 € par an.				
	Produits constatés d'avance	0,00 €	-1 780,00 €						
	Résultat Net	-2 000,00 €	1 977,06 €	-2 000,00 €					
Nota. Les dons résultant des abandons de frais sont en cours de déclaration par les adhérents bénévoles pour participer aux différentes actions de l'association.									

ANNEXE 3

Compte-rendu de vérification des comptes du 23 avril 2024.

COMPTE-RENDU DE VÉRIFICATION DES COMPTES

Objet : Vérification de la trésorerie de l'association régionale Poitou-Charentes, affiliée à l'Union-IHEDN sous l'appellation AR-18.

Références :

- Loi 1901
- Statuts de l'association Poitou-Charentes des auditeurs de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (AR 18).

I - Cadre juridique

S'il y a nécessité pour les associations de tenir une comptabilité, la loi du 1er juillet 1901 n'impose en la matière aucune obligation.

En application des statuts de l'AR 18 en date du 25 juin 2022, le trésorier tient un registre journal chronologique des recettes et des dépenses, qu'il suit également par nature. Il rend compte de sa gestion à l'Assemblée générale en présentant le compte de résultat de l'exercice.

Il convient de noter que le règlement n°99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations modifié par le règlement n°2004-12 du 23 novembre 2004 ne s'applique pas à l'AR 18. En effet, celle-ci ne répond à aucun des 13 critères exigés par cette réglementation. L'AR 18 est donc libre d'utiliser le plan comptable qu'elle souhaite.

II – Application au cas d'espèce

En application des textes précités, le trésorier en titre, M. Christian CHAUVET, a présenté le 22 avril 2024 à Rochefort, la comptabilité de l'année 2023 à M. Jacques TABARY, désigné pour assurer la vérification des comptes.

Il existe un plan comptable, librement inspiré du plan comptable des associations.

Cette comptabilité est tenue sur le logiciel comptable « GRISBI ». Le registre journal est tenu sur l'application GRISBI puis est repris ensuite sur tableur. Il en est de même des documents de synthèse (Compte de Résultat et Livre Chronologique des Charges et des Produits).

Après impression papier, la comptabilité a été validée et signée par le président de l'association, M. Paul MORIN.

III – Comptabilité 2023

La vérification s'est appuyée sur la présentation des écritures papier et des pièces justificatives ainsi que par l'examen approfondi du registre journal tenu sur l'application comptable GRISBI, qui avait aussi été envoyé au préalable au vérificateur.

La balance du compte bancaire au 31 décembre 2023 fait apparaître un solde positif de 9 546,24 €.

La balance du compte d'épargne au 31 décembre 2023 fait apparaître un solde positif de 18 555,29 €

Les écritures correspondent aux existants.

Le résultat de l'année 2023 est de 3 757,06 € ramené après prise en compte des produits constatés d'avance, à 1 977,06€.

.

V - Conclusion

Les écritures correspondant aux existants, la comptabilité 2023 est régulière et sincère. Elle donne une image fidèle de la situation financière de l'AR 18.

La comptabilité est tenue avec soin et rigueur. Elle prend en compte les recommandations formulées en 2022.

Le 24 avril 2024

Le Commissaire en chef de 1^{re} classe (er) Jacques TABARY



ANNEXE 4

Renouvellement des membres du comité directeur 2024.

N°	Dép.	Qualité	NOM	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Courriel
1	17	Auditeur	ARNOULT Michel			X			X	m2r.a@wanadoo.fr
2	79	Associé	BILLOT Marc	X			X			billotmfb@aol.com
3	79	Auditeur	BRANGER Donat				X			DonatBranger@gmail.com
4	17	Auditeur	BRAULT Jean-Marc			X			X	braultjm@orange.fr
5	17	Auditeur	CHAUVET Christian	X			X			christian-marcel@chauvet.com
6	86	Auditeur	DJANIKIAN Damien			X			X	damien.djanikian@orange.fr
7	16	Auditeur	DUCHET Jean-Claude	X			X			jcdmamac@orange.fr
8	86	Auditeur	FIARD Marc	X			X			marc.fiard@wanadoo.fr
10	17	Auditeur	HERAULT Catherine		X			X		catherine.herault@orange.fr
11	86	Auditeur	JAAFAR Aïda		X			X		aida.jaafar86@gmail.com
12	79	Auditeur	LOBSTEIN Jean-Louis	X			X			jlobstein@hotmail.fr
13	16	Auditeur	MENANTEAU Pierre			X			X	PierreMenanteau16@gmail.com
14	17	Auditeur	MORIN Paul - Président	X			X			p.morin1786@orange.fr
15	17	Auditeur	MOUNIER Philippe	X			X			philmounier@wanadoo.fr
16	16	Auditeur	OUVRARD Muriel			X			X	muriel_ouvrard@bbox.fr
9	79	Auditeur	SALLIER Damien						X	damien.sallier@orange.fr
17	86	Auditeur	SCIARA Henri	X			X			Henri.SCIARA@LaPoste.net
18	86	Associé	THOMAS Charles		X			X		charles.thomas0023@orange.fr
19	16	Associé	WAENDENDRIES Pierre					X		pierre.waendendries@orange.fr
20	79	Associé	WIERZBICKI Pascal					X		pascal.wierzbicki@orange.fr
21										
Total				8	3	5	9	5	6	

X Nouvel Élu - **X** : Réélu - **16 Auditeurs et 4 Associés**

20

L'Association est administrée par un Comité directeur composé de douze membres titulaires et/ou associés au moins (trois par comité) et vingt-et-un au plus. [...] Toutefois les candidatures spontanées de membres présents à l'Assemblée générale sont acceptables avant le vote. © Statuts du 25/06/2022 - Article 10 : COMITÉ DIRECTEUR

ANNEXE 5

Annuaire des membres du comité directeur 2024.

N°	Nom	Prénom	Adresse Ligne 1	Adresse Ligne 2	Comité	CP	Ville	Téléphone	Qualité	Type	N°	Courriel
1	ARNOULT	Michel	14 impasse du Haut Rillon		17	17340	CHÂTELAILLON-PLAGE	06 63 78 14 03	Auditeur	SIEM SR	1 106	m2r.a@wanadoo.fr
2	BILLOT	Mark	11 rue du Faisan		79	79000	NIORT	07 71 02 32 39	Associé	-		billotmfb@aol.com
3	BRANGER	Donat	2 place Robin		79	79460	MAGNÉ	06 03 29 08 03	Auditeur	SN (IHEDN)	40	DonatBranger@gmail.com
4	BRAULT DE BOURNONVILLE	Jean-Marc	168 rue de la Clairière		17	17580	LE-BOIS-PLAGE-EN-RÉ	06 72 83 43 54	Auditeur	IES	80	braultjm@orange.fr
5	CHAUVET	Christian	6 rue du Port	Les Bouchôleurs	17	17340	YVES	06 25 35 67 12	Auditeur	SR	132	christian-marcel@chauvet.com
6	DJANIKIAN	Damien	10 Grande Rue		86	86700	ROMAGNE	06 11 75 58 88	Auditeur	SR	198	damien.djanikian@orange.fr
7	DUCHET	Jean-Claude	9 rue des Prés - Logis de Chergé	Les Gibauds	16	16600	MORNAC	06 80 60 22 15	Auditeur	SR	92	jcdmornac@orange.fr
8	FIARD	Marc	40 boulevard du Colonel Barthal	Résidence Les Héliades	86	86000	POITIERS	06 73 44 02 48	Auditeur	SR	143	marc.fiard@wanadoo.fr
9	HERAULT	Catherine	3 Le Grand Air		17	17170	COURÇON	06 84 11 82 31	Auditeur	SR	198	catherine.herault@orange.fr
10	JAAFAR	Aïda	107 route de l'Ormeau		86	86180	BUXEROLLES	06 30 28 59 79	Auditeur	SR	198	aida.jaafar86@gmail.com
11	LOBSTEIN	Jean-Louis	119 Rue du Moulin Charron		79	85200	FONTENAY-LE-COMTE	06 31 06 57 57	Auditeur	SR	129	jlobstein@hotmail.fr
12	MÉNANTEAU	Pierre	27 avenue du Général De Gaulle		16	16300	BARBEZIEUX-SAINT-HILA	06 74 57 74 57	Auditeur	SN (IHEDN)	31	pierremenanteau16@gmail.com
13	MORIN	Paul	74 avenue de Bonnemie		17	17310	SAINT-PIERRE D'OLÉRON	06 11 30 61 75	Auditeur	SR	151	paul.morin@orange.fr
14	MOUNIER	Philippe	8 rue Voltaire		17	17000	LA ROCHELLE	06 32 39 30 27	Auditeur	SR	115	philmounier@wanadoo.fr
15	OUVRARD	Muriel	29 avenue de Vignola		16	16300	BARBEZIEUX-SAINT-HILA	06 50 54 04 33	Auditeur	SR	198	muriel_ouvrard@bbox.fr
16	SALLIER	Damien	5 rue du Pairé		79	79260	LA CRÊCHE	06 71 17 76 22	Auditeur	SR	216	damien.sallier@orange.fr
17	SCIARA	Henri-Rosaire	3 rue du Paradis	Chantejeau	86	86280	SAINT-BENOÎT	06 33 44 02 57	Auditeur	SR	102	henri.sciara@laposte.net
18	THOMAS	Charles	4 rue du Plateau		86	86240	SMARVES	05 49 88 57 23	Associé	-		charles.thomas0023@orange.fr
19	WAENDENDRIES	Pierre	14 rue du Soleil		16	16000	ANGOULÊME	06 74 00 02 55	Associé	-		pierre.waendendries@orange.fr
20	WIERZBICKI	Pascal	10 rue du Fief de Chaille		79	79210	USSEAU	06 38 42 45 85	Associé	-		pascal.wierzbicki@orange.fr

ANNEXE 6

« Défense : L'Union Européenne à la croisée des chemins ».

Piste de réflexion démonstrative suggérée par le Général Philippe MOUNIER.

Idée maîtresse (Thèse) : La lourdeur de la tutelle américain sur la défense européenne doit amener ce continent à se donner les moyens stratégiques, techniques et financiers qui lui rendent toute son autonomie politique de Défense, tout en maintenant un lien particulier avec ce partenaire incontournable.

Fil directeur : Passer de l'allégeance à la puissance indépendante.

1^{ère} partie : Les objectifs et les intérêts américains et européens divergent, et les États-Unis jouent sur la diversité européenne.

2^{ème} partie : Mais, pour montrer son unité, l'Europe doit surmonter ses différences et mettre en valeur ses complémentarités.

3^{ème} partie : Cela fait, l'Europe pourra construire une Défense autonome, cependant alliée à l'Amérique.

Note de travail du 23 septembre 2024 proposée par Jean-Louis LOBSTEIN

Remarque liminaire.

Cette note n'a pas la prétention de donner un cadre clé en main pour conduire l'étude que nous propose cette année l'Union-IHEDN, elle n'est que le fruit d'une première approche du sujet, qui a servi de trame à la présentation que j'en ai faite lors de l'AG de l'AR-18 le samedi 21 septembre dernier, elle a pour objectif, à travers un questionnaire touffu, de nous permettre de dégager une idée directrice à notre étude ou peut-être plus justement une thèse, mais aussi d'appréhender les thématiques qu'il nous appartiendrait d'analyser à l'appui de cette dernière.

Les thèmes annuels d'études proposés par l'Union-IHEDN constituent des bases de réflexions et des outils d'aide à la décision. La restitution de ces travaux est assurée dans le cadre du forum annuel des études, ce qui donne du sens à l'activité des auditeurs en leur permettant de participer régulièrement aux réflexions stratégiques.

Les derniers thèmes d'études ont été en lien avec l'innovation, la résilience et la sécurité des Français. En 2023-2024, le thème portait sur « le citoyen, la défense nationale et la dissuasion nucléaire » et sera au cœur des débats du Forum des Auditeurs qui se réunira à Troyes le 22 novembre 2024.

En lien avec l'identité et les priorités de l'IHEDN, le thème pour l'année 2024-2025 est donc : « Défense : l'Union européenne à la croisée des chemins », qui, disons le tout de suite, a déjà trouvé un large écho dans le numéro 218 du magazine Défense (de février-mars-avril 2024) notamment dans le dossier Union européenne qu'il propose, de même dans le titre en clin d'œil : « ...à l'Est, du nouveau ! » qui nous en remémore d'autres, peut-être plus dramatiques qui peuvent stimuler ou orienter nos réflexions, ou encore la photo de couverture nous montrant la « boussole stratégique » se frayant un chemin vers l'Est dans l'espace délimité par les douze étoiles du drapeau européen.

Que nous demande-t-on ?

Dans la note de présentation du sujet daté de juillet 2024 et que vous avez tous dû recevoir, il est précisé : « Au-delà d'une présentation détaillée du sujet, les rapports des auditeurs devront proposer dans leurs livrables, des illustrations ou études de cas nationales ou internationales, des entretiens d'experts, une analyse critique et un diagnostic, puis partager des recommandations et pistes d'actions. »

Permettez-moi, dans un premier temps, de filer la métaphore en tentant de débroussailler la « croisée des chemins »...

... avant de voir dans un second temps les modalités pratiques de notre étude au sein de l'AR-18 dans son ensemble et non dans chaque comité pris séparément.

À la croisée des chemins.

L'Union européenne serait donc à la croisée des chemins : cette expression métaphorique laisse entendre, à la lecture d'événements récents et de controverses nationales ou internationales, que l'UE se trouverait, en matière de défense, dans l'obligation de se (re)positionner, de faire des choix et prendre des décisions pour le moins importantes qui conditionneraient durablement son avenir, et tout ceci se faisant très probablement dans un contexte de crise.

A partir de là, il est possible de décliner de nombreuses questions qui permettront d'approfondir l'analyse de notre sujet. J'en propose quelques-unes.

Le statut juridique de l'UE.

L'Union européenne est-elle l'acteur politique adapté pour porter une politique de défense dans tout ce que cela implique ? Sans doute puisque la nouvelle Commission que sa présidente Ursula von der Leyen vient de présenter comptera désormais un commissaire chargé de la défense, le Lituanien Andrius Kubilius (comme par hasard ?).

Disons simplement ici (mais c'est à approfondir) que l'UE est une association volontaire d'États européens (27 aujourd'hui). Soulignons l'importance de ce que recouvre ce terme d'État. Elle existe juridiquement depuis le traité de Maastricht (1992) et constitue à ce jour une organisation unique. Donc une union politico-économique sui generis de 27 États européens qui délèguent ou transmettent par traité l'exercice de certaines compétences à des organes communautaires. Précisons que, 6 ans après la création de la CECA (Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, 1951), trois ans après le rejet (pourquoi ? Comment ?) d'une communauté européenne de défense (CED, 1954), l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, la France, l'Italie et les Pays-Bas signent le 25 mars 1957 à Rome, les traités fondateurs de ce qui deviendra l'UE, en l'occurrence la Communauté économique européenne (CEE).

Dans le droit fil de ce qui précède, il est nécessaire de s'interroger si les compétences régaliennes (défense, sécurité, ...) entrent dans le champ des attributions de l'UE. Par ailleurs, les unions ou les communautés sont-elles assimilables à des États ? Ne faut-il pas rechercher des solutions fédérales ou confédérales ? Mais est-ce seulement possible dans le contexte d'une Europe des Nations ? Y a-t-il des voies et moyens pour y parvenir (Cf. par exemple p. 11 de la revue Défense citée plus haut) ?

Actualité du sujet.

Il est assez évident que la guerre en Ukraine, dès 2014 avec l'annexion de la Crimée, est la principale raison de l'urgence de traiter la question de la défense de l'Europe : l'UE est en effet à la croisée des chemins, mais pas seulement à cause de la guerre déclenchée par les Russes, mais aussi parce que l'Ukraine demande à adhérer à l'UE et que cela soulève nombre de difficultés, par exemple le coût ou les pertes (en ce qui concerne la PAC) que cela générerait pour les autres pays européens comme la France ou la Pologne. Ajoutons aussi qu'accueillir l'Ukraine suppose de ne pas oublier les demandeurs plus anciens des Balkans et qui se croient prioritaires. Tout ceci suppose au bout du compte une modification du traité fondateur et ces modifications réclament l'unanimité !

D'autres questions sont rappelées par le général François Chauvancy, rédacteur en chef de la revue Défense (p.7) : la dissuasion nucléaire peut-elle être partagée ? Le PR peut-il engager sans débat parlementaire des forces armées en territoire ukrainien ?

Les organisations.

Tout ce cheminement nous conduit inmanquablement à une solution particulièrement lourde à mettre en œuvre et aux résultats parfaitement aléatoires. Il peut être intéressant de se pencher sur le fonctionnement de diverses organisations qui pourraient nous inspirer des solutions en matière de défense pour une Europe des Nations aux intérêts sinon disparates du moins divergents. Pourrait-on envisager par exemple une organisation intégrée du type « OTAN » pour parler d'une seule voix dans la gestion d'un conflit en cas de crise ou, en amont, promouvoir une économie de la défense vraiment européenne ?

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) peut-elle garantir une diplomatie européenne harmonisée (Cf p.20 de la revue Défense) ? Derrière tout cela se cache évidemment la question-clé : comment ménager les sensibilités de chacun quand il s'agira d'abandonner une part de souveraineté et d'en préserver une autre ?

Toutes ces questions renvoient à celles que propose l'Union-IHEDN dans sa présentation du sujet au début du mois de juillet. Pour ma part, il me semble que la 1ère question rejoint le mieux mon propre questionnement : l'Union européenne peut-elle donner vie à une nouvelle Europe de la Défense ? Quelles directions donne la « Boussole Stratégique » ?

A ce stade, une dernière question que Lénine aurait appréciée :

Que faire ?

Je propose à chacun de réagir en m'envoyant directement à jllobstein@hotmail.fr son avis, ses propositions et ses suggestions ou autres.

Je souhaite aussi que ceux qui sont intéressés de se lancer dans cette aventure me le fassent savoir. J'espère que nous pourrions trouver au moins deux auditeurs par comité d'ici une quinzaine de jours pour que nous puissions envisager notre première réunion en visioconférence vers la fin octobre. Je rappelle que notre président a demandé à chaque vice-président de présenter dans son comité l'argumentaire que je propose et j'espère qu'elle suscitera des réactions comme elle en a soulevées lors de l'AG du 21 septembre. Je précise que comme d'habitude les échéances sont courtes : notre étude doit être envoyée à l'Union-IHEDN le lundi 2 juin 2025 au plus tard.

En attendant il faudra se mettre d'accord sur la ligne directrice de cette étude et sur le questionnaire central qui peut-être celui que je propose. Je suggère de travailler sur la base de cet embryon d'analyse et de diagnostic en l'affinant progressivement : une Europe des Nations est-elle possible en matière de défense (sous ses diverses facettes (armée, diplomatie,... mais aussi économie, industrie de l'armement).

Peut-on parler d'une seule voix à 27 (ou plus) sans perdre la part la plus importante de la souveraineté de chaque nation ou État ?

Ou faut-il envisager pour y parvenir (mais comment?) une formule fédérale ou confédérale pour laquelle il y a sûrement des partisans, mais certainement peu nombreux dans certains pays comme le nôtre ?

Complément sur le site de l'AR-18.

« Autonomie stratégique : l'Europe peut-elle se passer des États-Unis ? »

<https://ihednpoitoucharentes.fr/archives/5599>

Entretien avec Justin Logan, directeur des études de défense et de politique étrangère au CATO institute.

Note d'organisation et d'étude du 28 octobre 2024 proposée par Philippe MOUNIER

Cette note a pour objet de présenter à Jean-Louis LOBSTEIN, directeur des études de l'AR-18 les propositions du comité 17 sur le traitement du sujet national 2024-2025.

I - Esprit du travail.

Le comité estime que ce travail ne doit pas être confié uniquement à quelques volontaires, toujours les mêmes par ailleurs. Il pense que cette œuvre doit être l'affaire de l'AR-18 dans son ensemble. Compte tenu du nombre des adhérents et des compétences existant entre les quatre comités, elle doit donc en mobiliser le maximum, sous la responsabilité du président et des vice-présidents.

Chaque membre de l'AR-18 doit se sentir mobilisé et en fonction de ses compétences et de ses possibilités et apporter sa pierre à l'édifice. Il s'agit de montrer aux instances dirigeantes, de l'Union, et de l'IHEDN le savoir-faire de l'A.R. du Poitou-Charentes.

Compte tenu des délais, il n'y a pas de temps à perdre.

II - Proposition d'organisation.

Le comité est un farouche partisan du système pyramidal qui seul permet de faire un véritable travail d'AR-18 dans les délais requis. Voici l'organisation proposée qui est celle qu'a suivie le comité 17 pour son travail « **Mémoire et Défense** ».

1. **Au sommet, le directeur de l'étude** (Jean-Louis LOBSTEIN) assisté du secrétaire général (Marc FIARD), sous la responsabilité du président de l'AR-18 (Paul MORIN) donne et diffuse les consignes générales, fixe le calendrier, influe le mouvement, suit, coordonne et harmonise les travaux.
2. **Le directeur du travail**, mène donc directement les travaux. Assisté de son comité 79, il propose une idée maîtresse, un fil directeur et un plan en trois parties pour impliquer chaque comité. Il fixe le volume global du mémoire et attribue un volume de pages à rédiger à chaque comité. Il donne les consignes aux comités. Il coordonne et harmonise les recherches et les travaux. Il sélectionne les annexes proposées par les comités. Il fixe les échéances. Il est responsable de l'ouvrage final, pour lequel il doit être assisté d'un expert en bureautique appartenant à son comité.
3. **Les présidents de comité** choisissent la partie qu'ils souhaitent traiter, sous l'arbitrage du directeur. Ils organisent leur comité et travaillent avec le maximum de membres possible. Ils peuvent désigner un directeur de l'étude dans leur comité. Avec leur équipe, ils étudient et rédigent leur partie et la soumettent régulièrement au directeur de l'étude. Ils proposent des annexes. Le travail se fait par réunions, par échanges internet ou téléphoniques, par visioconférence.
4. **Les comités** sélectionnent leurs membres les plus compétentes dans leur domaine d'action. Ces personnes mènent les recherches et rédigent leur partie. L'ensemble du comité doit se sentir mobilisé pour les recherches et peut (doit) donner son avis.

En conclusion :

- Jean-Louis LOBSTEIN et son comité proposent une idée maîtresse, un fil directeur et trois parties. C'est la philosophie de l'ouvrage. Ils fixent un échéancier.
- Les trois autres vice-présidents se répartissent les trois parties. L'introduction et la conclusion appartiennent au directeur de l'étude.
- Les trois comités commencent leurs travaux sous la direction de Jean-Louis LOBSTEIN assisté de son comité.
- Les travaux sont pilotés et coordonnés par Jean-Louis LOBSTEIN et son comité.
- À l'échéance fixée, le mémoire est présenté à Paul MORIN, président de l'AR-18, qui aura suivi l'avance du travail par rendez-vous successifs.

III - Proposition de rédaction du travail.

Le comité 17 propose les éléments de base du travail suivants :

- **Idée maîtresse (thèse).**

L'objectif d'une Défense européenne digne de ce nom est de permettre aux peuples et États européens de vivre en paix dans le monde en s'extrayant de la lourde tutelle américaine. Ceci devrait aboutir à la création d'une organisation internationale de sécurité paneuropéenne. L'acquisition de ces moyens stratégiques, techniques et financiers, donnerait toute son autonomie à une politique de Défense indépendante et permettrait cependant, tout en gardant un lien particulier avec les États-Unis, une ouverture vers la Russie.

- **Fil directeur.**

Passer de l'allégeance servile à une puissance unie et indépendante.

- **1^{ère} partie.**

Pour faire face à la divergence des intérêts européens et américains, il est indispensable d'affirmer les valeurs et les intérêts communs d'une histoire et d'une culture européennes et partagées.

- **2^{ème} partie.**

Mais pour montrer sa réelle unité morale et géographique, l'Europe doit surmonter ses différences, mettre en valeur ses complémentarités et s'ouvrir vers la Russie.

- **3^{ème} partie.**

Cela fait, elle pourra construire les fondements d'une Défense autonome, alliée aux États-Unis, incluant la Russie et s'affranchissant du joug de l'OTAN.

- **Conclusion.**

Reprise de l'idée maîtresse et ouverture sur le monde souhaitable pour demain.